

Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 14 mars 2017

Voie libre pour une votation sur la sécurité alimentaire dans la Constitution

Les Chambres fédérales ont adopté aujourd'hui le contre-projet à l'initiative pour la sécurité alimentaire lors du vote final. Après le Conseil fédéral, le Parlement reconnaît ainsi à son tour qu'une lacune subsiste au plan constitutionnel et qu'il faut la combler. Le comité d'initiative formé majoritairement des membres de l'Union suisse des paysans (USP) salue le résultat et, comme il l'avait déjà annoncé en janvier, a retiré son initiative après le vote final, sur recommandation de la Chambre suisse d'agriculture. La voie préparée de longue date par l'USP est désormais libre pour une votation constitutionnelle qui, selon toute probabilité, aura lieu le 24 septembre prochain.

C'est à une nette majorité que le Conseil National et le Conseil des États ont adopté aujourd'hui le contre-projet à l'initiative pour la sécurité alimentaire lors du vote final. Après le Conseil fédéral, le Parlement confirme ainsi à son tour qu'une lacune subsiste au plan constitutionnel et qu'il faut la combler. Comme déjà annoncé en janvier suite à la séance de la Chambre suisse d'agriculture (le parlement des paysannes et des paysans), le comité d'initiative formé en majorité par des membres de l'Union suisse des paysans (USP) a retiré son initiative après le vote final du parlement.

L'USP se félicite de la nette majorité obtenue lors du vote final, car elle a permis d'aboutir à un très large compromis en faveur de la sécurité alimentaire. Rétrospectivement, cela n'aurait jamais été possible sans l'effort de milliers de paysannes et paysans de Suisse. En effet, la base paysanne a récolté 150 000 signatures pour l'initiative en un temps record dans toute la Suisse. La voie tracée dès 2014 par l'USP va pouvoir se concrétiser par une votation sur la sécurité alimentaire au niveau constitutionnel. Selon toute probabilité, le peuple sera appelé à s'exprimer dans les urnes le 24 septembre prochain.

Le contre-projet représente un concept global – celui-ci permettra d'inscrire dans la Constitution fédérale la sécurité alimentaire envisagée de la fourche à la fourchette. Il inclut la préservation des terres cultivables, une production alimentaire adaptée aux conditions locales et efficiente dans l'utilisation des ressources naturelles, ainsi qu'un secteur agricole et alimentaire axé sur le marché. En intégrant l'ensemble de la filière alimentaire – non seulement l'agriculture, mais aussi la transformation, le commerce et même les consommateurs, tous auront l'obligation de contribuer à la sécurité alimentaire de notre pays. Le débat sur la valeur des produits, qui n'a que trop tardé, retiendra ainsi enfin l'attention d'un large public.

Renseignements :

Markus Ritter, président de l'USP et du comité d'initiative, tél. 079 300 56 93

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33

Urs Schneider, directeur adj. de l'USP et responsable de la campagne, tél. 079 438 97 17

Francis Egger, responsable du département Economie, formation et relations internationales, tél. 079 280 69 66
www.sbv-usp.ch